

**Déclaration préalable au boycott du Conseil Académique de la Langue et Culture
Régionales du mercredi 29 mars 2023**

Madame la rectrice,

Mesdames et messieurs les membres du CALR,

Nos organisations (FSU, UNSA, LLKR, FCPE, PEEP, UNAAPE) soutenues par le collectif « 20 ans de créole à l'école » ne siégeront pas ce jour à cet CALR.

L'attitude des autorités académiques et le fonctionnement actuel du CALR sont une forme de mépris envers les actrices et acteurs qui œuvrent pour le développement du créole à l'école.

Certaines de nos organisations ont dû se battre ces 4 dernières années pour que le CALR puisse se réunir normalement mais au final 4 réunions ont eu lieu sur les 8 qui auraient dû avoir lieu légalement. Une fois réuni, le CALR n'est à ce jour, qu'une chambre de discussion où les membres présents ne peuvent pas, comme c'est le cas dans les autres conseils consultatifs, voter les avis présentés par l'administration. L'ensemble des organisations syndicales vous ont écrit un courrier explicitant clairement les manquements au bon fonctionnement auquel votre cabinet, madame la rectrice, nous a répondu complètement à côté. Dans la période actuelle où la démocratie et le dialogue sont mis à mal, les autorités académiques ne changent pas de méthode en ce qui concerne notre créole réunionnais !

Autre point de crispation, la non-prise en compte d'une question posée via Lantant LKR concernant un Plan d'Enseignement de la Langue et de la Culture Réunionnaises. Les modalités concernant l'envoi de questions supplémentaires à l'ordre du jour fixées dans le règlement intérieur nous ont été envoyées moins d'une semaine avant la tenue de ce conseil empêchant la possibilité de respecter l'article 6. Nous n'acceptons pas que le travail fourni ne soit pas traité ce jour et ne fasse même pas l'objet d'une réponse de votre part. (NdIR : le rectorat annonce que le point est mis à l'ordre du jour au début de la séance sans qu'aucune information n'ait été envoyé avant et ajouté en fin de séance ce qui ne convenait pas à notre collectif pour les raisons déjà évoquées)

Enfin, nous vous avons écoutée répéter que si la volonté politique que nous avions n'était pas la vôtre c'était uniquement du fait d'un manque de demande de la part des familles et des élèves. Pourtant, quand nous voyons ce qu'il se passe au Lycée hôtelier La Renaissance nous voyons bien que votre posture relève de l'hypocrisie et que perdure les vieux réflexes. En effet, cette année et la précédente, des élèves volontaires et ayant suivi un enseignement en LVB Créole réunionnais se voient inscrits dans une autre langue vivante par la seule décision de la direction de l'établissement. Les prétextes que vous invoquez pour justifier et soutenir cette décision de la direction nous montre encore une fois le peu d'égard que vous portez aux enseignantes et enseignants de créole réunionnais. La souffrance au travail est le lot quotidien pour ces collègues et votre soutien est à ce titre inexistant. Nos organisations soutenues par le collectif « 20 ans de créole à l'école » dénoncent cette situation et réclame qu'une solution pérenne et généralisée soit discutée !

Malgré tout ce que nous venons d'évoquer, nous ne fermons pas la porte à un vrai dialogue et vous proposons de nous retrouver en audience avec les représentants du collectif « 20

ans de créole à l'école » pour discuter : du PELCR, d'un fonctionnement normal du CALR et de la problématique du lycée de La Renaissance.

Nous proposons aussi à tous les acteurs institutionnels, représentantes et représentants de l'Etat et des collectivités de se positionner sur ces questions et d'y répondre publiquement.